



ODEADOM

Office de développement
de l'économie agricole
d'outre-mer



Filières végétales

Guadeloupe • Guyane • Martinique • Mayotte • La Réunion
Saint-Barthélemy • Saint-Martin • Saint-Pierre-et-Miquelon

Les productions de diversification végétales ultramarines comprennent les filières fruits et légumes, viticole, riz, horticole, plantes aromatiques, à parfum et stimulantes (café).

Les filières végétales se caractérisent par une grande diversité de produits et de systèmes de production. Les cultures légumières (légumes frais, secs et tubercules) sont prédominantes tant en surface qu'en nombre d'exploitations avec environ 21 000 ha en production sur l'ensemble des DOM, suivi des cultures fruitières qui représentent près de 13 000 ha (hors banane). Viennent ensuite les productions florales (500 ha) et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (estimées à plus de 900 ha), peu quantifiables du fait de l'activité importante de cueillette, à l'exception de Mayotte et de La Réunion qui soutiennent trois productions patrimoniales : la vanille, le géranium et l'ylang-ylang. Si on inclut les jardins et vergers familiaux et les surfaces dédiées à la production de riz, les cultures végétales de diversification mobilisent une surface totale de près de 50 000 ha, soit 30 % de la SAU totale ultramarine, devant la canne à sucre et la banane.

En termes économiques, les productions végétales de diversification représentent **55 %** de la production totale de biens agricoles, contre 23 % pour les grandes cultures (bananes et canne à sucre) et **22 % pour les productions animales**. C'est donc un pilier majeur de la production agricole ultramarine.

Un contexte ultramarin se traduisant par de fortes contraintes sur les productions végétales

Les productions végétales disposent d'un potentiel de développement important. Elles sont toutefois confrontées à un déficit d'organisation. Soumises à de fortes variabilités, du fait principalement des aléas climatiques, de la forte pression parasitaire et de la concurrence importante des pays voisins, elles doivent néanmoins répondre aux attentes d'une population locale qui aspire à consommer des produits locaux.

Ces contraintes de l'agriculture tropicale influent fortement sur les rendements et les prix, et sont uniques sur le territoire de l'Union européenne. À ces dernières, s'ajoutent les handicaps liés à l'insularité et à l'isolement (prix des semences et des intrants) qui ont pour conséquence des coûts de production élevés et un manque de compétitivité vis-à-vis des produits importés.

Une organisation professionnelle plus forte

L'organisation économique des filières est hétérogène selon les départements. Elle se renforce avec environ 25 organisations de producteurs et structures collectives réparties sur l'ensemble des territoires, ainsi que quatre structures interprofessionnelles.

Une intervention de l'ODEADOM en faveur de la production et de l'organisation des filières végétales

L'ODEADOM encourage les producteurs à se regrouper en organisations de producteurs, ou en structures collectives afin de sécuriser l'approvisionnement et à s'engager dans la transformation pour apporter une plus grande valeur ajoutée lors de la commercialisation de leurs productions et à répondre aux besoins d'approvisionnement locaux

(grande distribution, restauration hors foyer...). Pour ce faire, des outils sont en place :

- des aides nationales à l'encadrement et à l'assistance technique, à la production de qualité, à l'investissement, à la recherche et au développement ;
- des aides communautaires au travers du programme POSEI ;
- des aides à la promotion, campagne de sensibilisation (produits pays, logo RUP) ;
- des études ou des expertises.

▲ GUADELOUPE

En Guadeloupe, les cultures de diversification occupent 25 % de la superficie agricole utilisée des exportations, et produisent **plus de 50 % de la valeur agricole totale**. La production est majoritairement écoulee sur le marché local, seule la production de melon étant expédiée vers l'Europe continentale.

Productions légumières

1 900 agriculteurs produisent des légumes frais, principalement en plein champ. La taille de ces exploitations se situe entre 1 et 5 ha. La production organisée est par ailleurs structurée autour de 4 organisations de producteurs. Le taux de couverture en légumes et tubercules non transformés est de 55 % en moyenne sur les cinq dernières années. À titre d'exemple, la Guadeloupe est autosuffisante en concombre, légumes à cosse (petits pois et haricots verts) et melon et atteint des très bons niveaux de couverture également pour la tomate et les salades. En outre, la Guadeloupe exporte des melons et des pastèques à raison de près de deux mille de tonnes par an. Depuis 2010, on observe une légère dégradation de ces taux de couverture, en particulier pour les tubercules.

Productions fruitières

La production fruitière s'organise principalement autour des plantations d'agrumes, affectées depuis 2012 par la maladie du *citrus greening* et la production d'ananas. De fait, la production d'agrumes a été divisée par un facteur 5 depuis 2010 et celle de l'ananas par près de 2,5. La taille des exploitations varie entre 1 et 10 ha. Le taux de couverture des besoins en fruits (hors fruits à coques) est de 45 % en moyenne. Ce taux a fortement baissé depuis 2010, où il dépassait 70 % des besoins.

Productions horticoles et PAPAM

200 exploitations cultivent des fleurs, en particulier des espèces endémiques. Les plantes aromatiques, à parfum et médicinales sont pour partie destinées à la fabrication de produits élaborés (huiles essentielles, hydrolats), mais disposent d'un potentiel important de développement pour les plantes à vocation industrielle.

▲ GUYANE

La production guyanaise en diversification végétale représente une valeur de **170 millions d'euros pour une surface de 16 000 hectares** environ.

La production de fruits et légumes provient essentiellement des bassins de production de Mana, Javouhey à l'ouest, et plus à l'est, Cacao, Régina, Macouria et Iracoubo. Ces filières sont en cours de structuration avec deux organisations en charge de la commercialisation, mais la transformation est toutefois encore très peu développée. La vente se fait essentiellement sur les marchés, les autres secteurs (grandes surfaces, restauration collective) étant souvent contraints d'importer pour répondre à la demande des consommateurs.

Productions de céréales, tubercules et légumes

On dénombre 3 431 exploitations spécialisées dans les productions de légumes, céréales et tubercules, avec une taille moyenne de 2,8 hectares.

La Guyane couvre plus de 90 % de ses besoins en légumes et tubercules non transformés. Ses productions principales sont le manioc (environ 30 000 tonnes par an sur les 3 dernières années), la pastèque (4 000 t), la banane plantain (3 700 t) et l'igname (3 500 t). Certaines productions connaissent une forte croissance sur la dernière décennie, comme la courgette ou le melon, dont les productions respectives ont été multipliées par 5 entre 2010 et 2017.

Productions de fruits

On dénombre 1 067 exploitations spécialisées dans la production fruitière, avec une taille moyenne d'environ 4 hectares par exploitation. Cette production fruitière s'organise principalement autour de la production

d'agrumes (citrons, oranges, clémentines, etc.), qui représente près de 19 000 t en moyenne sur les trois dernières années, ainsi que la production de bananes (8 800 t), d'ananas (7 000 t) et de ramboutan (5 800 t). La Guyane couvre 95 % de ses besoins en fruits non transformés sur la moyenne des cinq dernières années.

▲ MARTINIQUE

Les filières de diversification végétale martiniquaises **occupent 5 300 ha et produisent 95 millions d'euros**. Quelques spéculations sont tournées vers le marché hors région de production comme le melon ou l'horticulture.

Productions légumières

Plus de 1 200 exploitations sont spécialisées dans la production de légumes et tubercules en Martinique. Ces exploitations sont de 6,4 ha en moyenne. Les principales productions légumières martiniquaises sont le concombre (2 000 t/an en moyenne sur les trois dernières années), la christophine (1 600 t), les melons et pastèques (respectivement 1 560 et 1 550 t) ainsi que la banane plantain (1 500 t).

La Martinique enregistre un taux de couverture en légumes frais de 56 % en moyenne entre 2013 et 2017. Elle est autosuffisante en concombre et en melons et pastèques.

Productions fruitières

La production fruitière est essentiellement destinée au marché local et à la transformation, autour de produits phares comme la goyave et la banane pour la fabrication de jus et de confiture. Le taux de couverture de la Martinique pour les fruits (hors banane) est de 20 % en moyenne sur les cinq dernières années. Ce taux de couverture a chuté depuis le début des années 2010, où il dépassait 30 % des besoins. Ceci s'explique notamment par une baisse drastique de la production d'agrumes, mais également de fruits divers (mangues, avocats, etc.).

▲ MAYOTTE

À Mayotte, les productions végétales de diversification représentent **99 % de la SAU, dont 92 % sont des cultures vivrières**, (la banane plantain, le manioc, l'embrevade) et 7 % d'autres productions type ylang, vanille, maraîchage, vergers. La valeur produite par ces productions représente plus de **100 millions d'euros par an**. Les cultures sont principalement destinées à la consommation alimentaire familiale.

La majorité de la population agricole mahoraise pratique une agriculture de type « polyculture » associant des productions vivrières et des arbres fruitiers, appelée « jardin mahorais ». Les systèmes de cultures associées, voire agro

forestières, sont en général très complexes et conjuguent sur la même parcelle une dizaine de productions différentes qui peuvent être de cycle long (banane, manioc, embrevade) et de cycle court (maïs, légumes). La production, très saisonnière, reste concentrée durant la période sèche d'avril à octobre.

Productions légumières

Les principales productions légumières à Mayotte sont la banane plantain, avec 57 000 t produites par an, suivie du concombre et du manioc. Ces productions occupent une surface de 5 900 ha. La production de légumes et tubercules permet d'assurer la couverture de plus de 90 % des besoins mahorais en produits non transformés.

Productions fruitières

Les principales productions de fruits sont l'ananas, la noix de coco et les oranges. La surface totale dédiée aux cultures fruitières est de près de 2 700 ha. Cette production couvre plus de 95 % des besoins en fruits et légumes (frais et congelés).

PAPAM

L'ylang-ylang constitue le produit phare de Mayotte qui lui a valu l'appellation « île aux parfums » ; les vergers occupent une surface d'environ 180 ha exploités par 140 producteurs. La culture de l'ylang et de la vanille, cultures patrimoniales, est en pleine déprise, faute de structuration et surtout à cause de la concurrence des productions des pays tiers (Madagascar). On trouve également à Mayotte du poivre et d'autres épices : citronnelle, gingembre, curcuma, clou de girofle, piment, noix de muscade...

▲ LA RÉUNION

Les fruits et légumes couvrent environ **11 600 ha** à la Réunion, et **produisent une valeur de 150 millions d'euros**, soit 44 % de la valeur agricole totale. Quelques productions sont commercialisées vers l'Union européenne continentale comme l'ananas Victoria et le litchi.

Productions légumières

On dénombre en 2010 près de 1 200 exploitations spécialisées dans les productions de légumes. Ces exploitations sont de petite taille, moins de 2 ha en moyenne. Les principales productions légumières réunionnaises sont la tomate, avec une moyenne de 16 000 t produites chaque année, suivie des salades et des choux. Ces productions permettent de couvrir près de 70 % des besoins en légumes non transformés (frais et congelés).

Productions fruitières

On dénombre 924 exploitations spécialisées dans les productions fruitières en 2010, d'une taille moyenne de 3 ha. Ces productions sont majoritairement orientées vers l'ananas, les agrumes de types clémentines et mandarines, la banane et le Letchi. La Réunion parvient ainsi à couvrir près de 65 % de ses besoins en fruits non transformés.

Horticulture et PAPAM

Les principales espèces florales produites sont le chrysanthème, la rose, le gerbera, le lys et la tulipe, ainsi que les plantes en pot, anthurium et orchidée. On dénombre 264 exploitations horticoles, d'une surface moyenne de 1,6 ha. La production d'huiles essentielles et d'extraits issus de produits comme le géranium, le vétiver, la baie rose, le cryptomeria, le combava et le gingembre-mangue sont emblématiques de l'ouest et du sud de l'île. Coexistent également les filières de production de vanille et de café.

▲ SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La production de fruits et légumes est réalisée essentiellement sous serres sur **moins de 3 ha**. Les principales productions sont la laitue, la tomate, le concombre et le poireau. À Miquelon, une petite production de pommes de terre de plein champ s'est développée.

Sources des données : Douanes ; SSP - Agreste : Recensement 2010 / Comptes de l'agriculture / Statistique agricole annuelle



Office de développement
de l'économie agricole
d'outre-mer

12, rue Henri Rol-Tanguy
TSA 60006
93555 Montreuil Cedex
odeadom@odeadom.fr
Tél. : 01 41 63 19 70
Fax : 01 41 63 19 45
www.odeadom.fr